

Des aides accessibles à tous pour la rentrée en études supérieures



Les futurs étudiants normands pourront bénéficier de plusieurs aides pour. Photo d'archives AFP - Thomas Coex

Entre les loyers, les transports et les repas, la vie étudiante pèse lourd dans le budget. Pour les étudiants normands, plusieurs aides existent, centralisées par le CROUS Normandie.

Du logement aux repas, en passant par les bourses et les transports, le CROUS Normandie propose un panel complet d'aides concrètes. Côté logement, en plus des résidences universitaire à [Rouen](#), [Le Havre](#), [Évreux](#) ou [Mont-Saint-Aignan](#), la plateforme Lokaviz, une centrale non commerciale, facilite la recherche de logements étudiants. Ces frais peuvent être partiellement couverts par les aides de la [CAF](#) ([APL](#), [ALS](#), [ALF](#)), dont la demande se fait via messervices.etudiant.gouv.fr.

Pour se restaurer, les Resto'U proposent des repas complets à 3,30 €, et même 1 € pour les boursiers ou les étudiants en situation de précarité. Plusieurs cafétérias offrent aussi des formules à emporter ou des espaces équipés de micro-ondes.

Bourses et transports à tarifs réduits

Les bourses sur critères sociaux, accessibles via le Dossier Social Étudiant, restent le principal soutien financier. À cela s'ajoutent l'aide au mérite (jusqu'à 900 € par an pour les bacheliers « Très bien ») et les aides spécifiques (ponctuelles ou annuelles), y compris pour les non-boursiers.

Enfin, côté transport, des abonnements avantageux (TEMPO, carte Atoumod) permettent de voyager en illimité en TER, bus et métro sur tout le réseau normand. Des cartes [SNCF](#) spécifiques offrent jusqu'à 50 % de réduction, y compris pour les accompagnants.